



Amiens, le 03 juin 2020.

Communiqué : année exceptionnelle, pour l'appel aux films aussi.

La préparation de la prochaine édition du Festival International du Film d'Amiens en pleine crise du COVID-19, nous oblige à nous adapter aux nouvelles contraintes induites par la pandémie (annulation de festivals, reprogrammation de marchés de films, suppression des voyages internationaux, etc).

Nous faisons donc le choix de réduire la programmation quantitativement et de privilégier, tout d'abord, la sécurité de tous, mais par conséquent aussi le nombre de films et leur fréquence de projection.

Cette année, la section compétition rassemblera des films inédits, dont certains sélectionnés par les festivals Cinélatino de Toulouse, La Rochelle Cinéma, Ciné du réel. Une manière pour nous d'être solidaires avec ces manifestations qui n'ont pas pu avoir lieu.

Ainsi, parce que 2020 est une année exceptionnelle, nous sommes au regret d'annoncer que nous n'ouvrons pas de sélection en ligne. Cette mesure est une réponse temporaire à la crise et n'a pas vocation à perdurer pour les prochaines éditions.

En espérant vous accueillir pour célébrer ensemble le cinéma dans les salles,

Amicalement,

Annouchka de Andrade,
directrice artistique du FIFAM.